

GRAND DOLE LE MAG'

magazine d'information de la Communauté
d'Agglomération du Grand Dole

MARS 2024

DOSSIER

pages 12 à 17

PARTEZ À LA DÉCOUVERTE DU GRAND DOLE !

avec
ce numéro :
**VOTRE GUIDE
DE RANDONNÉE
OFFERT !**



ÉCONOMIE

pages 18 - 19

La zone Innovia :
un pôle d'excellence économique
et environnementale

ENFANCE - JEUNESSE

page 23

Le Grand Dole investit pour
le développement de ses
accueils de loisirs

ENVIRONNEMENT

page 24

Le tri des biodéchets :
un enjeu important sur le territoire



ACTUALITÉS
4-7



REGARDS SUR
8-9



ÉCONOMIE
18-20



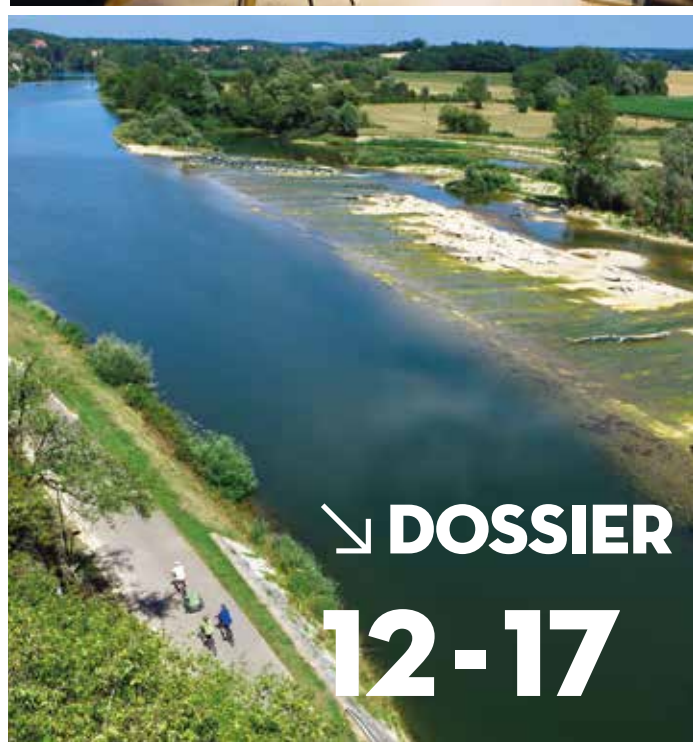
SERVICES
POUR TOUS
21



FONDS DE
CONCOURS
10-11



ENFANCE - JEUNESSE
22-23



DOSSIER
12-17



ENVIRONNEMENT
24



CULTURE
26



SPORT
25



PATRIMOINE
27

GD LE MAG'

DIRECTEUR DE RÉDACTION : Jean - Pascal Fichère

RÉDACTION EN CHEF : Vincent Fournier **RÉDACTION :** Edwin Rolland, Solène Bonnet, Sophie Charbonnier, Jean-Luc Bouille, SICTOM de la zone de Dole

MAQUETTE ET MISE EN PAGE : Alan Giboudeaux

PHOTOGRAPHIES : Service communication du Grand Dole, organismes cités, couverture : Stéphane Godin

IMPRESSION : LIG - L'Ingénierie Graphique **TIRAGE :** 27 000 exemplaires



LE GRAND DOLE, TERRITOIRE D'AMBITIONS, TERRITOIRE D'INNOVATIONS

56 342 ! C'est le nombre de Grands Dolois recensés par l'INSEE au 1^{er} janvier 2024. En progression depuis 2017, la courbe démographique de notre Agglomération reflète le dynamisme de notre territoire, et la conforte dans les choix pris et les projets portés !

Pour autant, il reste à faire pour assurer le quotidien et préparer l'avenir.

Il reste donc stratégique pour le Grand Dole de poursuivre le travail entamé depuis plusieurs années. Nous devons en effet continuer à doter notre territoire d'outils modernes nécessaires à son développement et au bien-être de chacun de ses 56 342 habitants.

Pour cela nous nous sommes dotés d'un « Projet de Territoire ».

Notre « Projet de Territoire » est une feuille de route privilégiée. Elle est basée sur ce qui compose votre quotidien, les services à la population, le développement économique, l'attractivité et le rayonnement du territoire, ainsi que les solidarités territoriales. Elle accorde une place essentielle au dialogue avec les 47 Maires des communes du Grand Dole, réunis régulièrement au sein de la « Conférence des Maires », qui permet des échanges constructifs. Ce n'est qu'ensemble que nous pourrons préparer notre territoire à faire face aux enjeux auxquels nos 47 communes et l'Agglomération seront confrontés. Grâce à ces échanges, mais aussi au travail quotidien des élus municipaux, qui œuvrent pour notre territoire, un travail malheureusement peu reconnu, mais pourtant fondamental, le Grand Dole se met en capacité de répondre à vos besoins dans des domaines très variés.

Aussi variés soient-ils, ces services, vous sont essentiels dans votre quotidien, et c'est pour cela que le Grand Dole met un point d'honneur à les moderniser.

Le développement économique est, et restera, une de nos priorités !

Le contexte économique s'est complexifié au gré des crises successives rendant l'accompagnement des chefs d'entreprises, des commerçants et des artisans, fondamental. Notre responsabilité reste en la matière, de faciliter les implantations, de soutenir le développement de projets, d'encourager l'innovation et d'attirer de nouveaux talents, car le dynamisme économique de l'Agglomération est vecteur d'emplois locaux.

Vous le constatez, c'est ensemble, Communes et Agglomération, en complémentarité, que nous parvenons à répondre à vos attentes.

Autre atout de notre territoire, les nombreux trésors dont il regorge.

Parfois insoupçonnés ou mal connus, qu'ils soient naturels ou patrimoniaux, nos communes ont de nombreux atouts. Leur découverte nous fait prendre conscience de l'ensemble des enjeux liés à leur préservation.

Ce nouveau numéro du Grand Dole le Mag' vous emmène à la découverte de ce territoire, de ses projets, de son économie, de ses trésors, de ses espaces naturels préservés, de son patrimoine sauvegardé, de ses services essentiels... tous ces éléments qui contribuent à cette qualité de vie tant recherchée.

Bonne lecture !

JEAN-PASCAL FICHÈRE
Président du Grand Dole

RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DU GRAND DOLE SUR :



ACTUALITÉS

EN 2024, LE GRAND DOLE POURSUIT SON DÉVELOPPEMENT AVEC DYNAMISME !



Jeudi 1^{er} février, à Dolexpo, Jean-Pascal Fichère, Président du Grand Dole, a présenté ses vœux devant une assemblée de plus de 500 élus, chefs d'entreprises et présidents d'associations.

En ouverture de sa cérémonie des vœux, le Président du Grand Dole, Jean-Pascal Fichère, a profité de ce moment privilégié pour remercier l'ensemble des 622 élus municipaux (Maires, Adjointes et Conseillers) pour leur dévouement et leur implication essentielle dans le Projet de Territoire, véritable feuille de route de l'Agglomération dans la gestion, les projets et la vie des 47 communes du Grand Dole.

Cette feuille de route, moteur du développement d'un Projet de Territoire ambitieux, propose une politique d'attractivité assumée, afin que l'Agglomération du Grand Dole ait toute sa place parmi les territoires qui comptent au cœur de la grande région. Elle s'articule

autour de quatre axes, qui contribuent au dynamisme de l'Agglomération et à la structuration du territoire : le développement économique, socle de la stratégie de développement du Grand Dole ; les services à la population, qui représentent une majeure partie des compétences portées par la collectivité ; l'attractivité et le rayonnement du territoire ; et enfin la coopération et les solidarités territoriales.

En cette année olympique, où dynamisme rime avec universalisme, Jean-Pascal Fichère a également profité de l'occasion pour dresser un bilan complet des actions menées en 2023, avant d'évoquer les projets majeurs de 2024, avec entre autres : l'inauguration

de la salle multi-activités de Rochefort-sur-Nenon, la construction de l'ALSH d'Authume, la rénovation des médiathèques de Tavaux et de l'Hôtel-Dieu à Dole, le tri des biodéchets, l'approbation du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur du centre historique de Dole, le Pôle Universitaire, les travaux de construction d'une nouvelle pépinière d'entreprises...

Autant de projets et d'ambitions portés par une volonté et un engagement collectifs des élus de l'Agglomération, qui œuvrent pour les 56 342 habitants des 47 communes, pour agir ensemble face aux enjeux du quotidien et qui contribuent à valoriser tous les atouts du Grand Dole.



RAPPORT D'ACTIVITÉS

Retrouvez tous les projets portés par la Communauté d'Agglomération dans les rapports d'activités annuels disponibles en téléchargement sur :

WWW.GRAND-DOLE.FR/LES-PUBLICATIONS/RAPPORTS-D'ACTIVITES

BUDGET 2024

Le 21 décembre 2023, les élus du Grand Dole se sont réunis pour voter le budget 2024 de l'Agglomération. Dans un contexte toujours marqué par une inflation forte, la collectivité poursuit sa stratégie de maîtrise de ses finances publiques, notamment sur ses dépenses de fonctionnement. Elle n'augmente pas ses taux d'imposition et baisse même le taux de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (-0,5 point). En outre, le Grand Dole décide de porter les investissements à un montant de 13,2M€ (contre 7 M€ en 2023) afin de garantir aux habitants du Grand Dole des équipements de qualité, gages du bon fonctionnement des services publics essentiels.

POUR 2024, LE BUDGET GLOBAL DE L'AGGLOMÉRATION S'ÉLÈVE À 81,1 M€.

LES DÉPENSES RELATIVES AUX ACTIONS SONT DE 51,7 M€ :



POLITIQUE DE LA VILLE

Prévention dans les collèges, actions pour la réussite éducative...

757 000 €



CULTURE

Médiathèque, conservatoire et écoles de musique, événements culturels

6 768 000 €



ENVIRONNEMENT ORDURES MÉNAGÈRES ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Protection des espaces naturels sensibles, gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, observatoire de la biodiversité, SICTOM (gestion des ordures ménagères)...

5 971 000 €



HABITAT ET URBANISME

Soutien aux travaux de rénovation énergétique et d'embellissement, Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

2 954 000 €



SPORT

Équipements sportifs, soutien aux actions sportives

4 072 000 €



ACTIONS ÉDUCATIVES

Accueils de loisirs, restauration collective, équipements périscolaires

16 631 000 €



PÔLE UNIVERSITAIRE

500 000 €



MOBILITÉS

Plan vélo, transports en commun, développement des modes doux

1 817 000 €



TOURISME

Hello Dole : Dole Tourisme, Dolexpo...

701 000 €



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Soutien à l'implantation de nouvelles entreprises, emplois et insertions, syndicat mixte Innovia, Zones d'Activités

1 243 000 €

LES PROJETS MARQUANTS EN INVESTISSEMENT :

- Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) d'Authume
2 300 000 €

- Aménagement du périscolaire Dole
1 000 000 €

- Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) Rochefort-sur-Nenon
600 000 €

- Stade de la Pépinière à Tavaux
1 700 000 €

- Réhabilitation énergétique de la médiathèque de Tavaux
1 200 000 €

- Travaux à la médiathèque Hôtel-Dieu de Dole en lien avec le legs Besson
500 000 €



SERVICES TECHNIQUES

Énergies, entretien des bâtiments ...

7 831 000 €



SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS (SDIS)

2 050 000 €



SOUTIEN AUX INVESTISSEMENTS DANS LES COMMUNES

Fonds de concours

450 000 €

PRÉCISIONS : à cela, il convient de rajouter **les reversements de fiscalité aux communes membres du Grand Dole** pour **11,6 M€**; **les dépenses financières** (dont la dette) pour **2,9 M€**; et **6,8 M€** pour **des opérations d'ordre comptable**.

ACTUALITÉS

NOËL DANS LE GRAND DOLE

Du 26 novembre 2023 au 7 janvier 2024, les communes du Grand Dole ont revêtu leurs plus belles parures de Noël pour célébrer les fêtes de fin d'année. De nombreuses festivités ont eu lieu sur l'ensemble du territoire : animations, marchés, spectacles, goûters, concerts, illuminations... de quoi faire rêver les petits et grands enfants ! Retour en images sur quelques moments forts de cette période féérique.



FÉÉRIES DE NOËL À DOLE
du 1^{er} décembre
au 7 janvier



MARCHÉ DE NOËL À CHÂTENOIS
9 décembre



MARCHÉ DE NOËL À RAINANS 10 décembre



MARCHÉ DE NOËL À PARCEY
17 décembre



MARCHÉ DE NOËL À DAMPARIS
26 novembre



MARCHÉ DE NOËL À MOISSEY 3 décembre



MARCHÉ DE NOËL À SAINT-AUBIN
2 décembre



MARCHÉ DE NOËL À SAMPANS 3 décembre



MARCHÉ DE NOËL À LAVANS-LÈS-DOLE
17 décembre



SOIRÉE DES LUMIÈRES À TAYAX 12 décembre



SPECTACLE DE NOËL À ÉCLANS-NENONS
6 décembre

GRANDOLE MOBILITÉS MODERNISE SES SERVICES DE BILLETTIQUE

Alors que l'Agglomération du Grand Dole et la société Keolis faisaient évoluer l'offre de mobilité en septembre 2023, avec la création du réseau Grandole Mobilités, plusieurs nouveaux outils ont été récemment mis en service, afin de faciliter le transport et le quotidien des voyageurs.



Depuis le 22 janvier, l'application Grandole Mobilités est disponible en téléchargement. Ce nouveau service, disponible sur Apple Store et Play Store, vous offrira de nombreuses fonctionnalités pour faciliter vos déplacements :

- Recherchez le meilleur itinéraire d'adresse à adresse, et estimez les temps de trajet en bus ou à pied,
- Recherchez les horaires par ligne ou par arrêt,
- Visualisez en temps réel votre ligne de bus,
- Profitez de l'info trafic en direct,
- Accédez à l'e-boutique en ligne et rechargez et/ou commandez votre carte de transport. Depuis le site internet ou la nouvelle application, il vous est désormais possible de gérer vous-même votre abonnement mensuel ou annuel. Vous pouvez également commander votre carte à distance. Identifiez-vous, et le tour est joué !

GRÂCE À L'OPEN PAYMENT, OBTENEZ UN TICKET NUMÉRIQUE !

Depuis le 1^{er} février, le réseau Grandole Mobilités propose un nouveau moyen de paiement à bord de ses véhicules. Pour encore plus de facilité, achetez votre ticket unité avec votre carte bancaire avec le sans contact. Le nouveau système est également compatible avec les

e-cartes bancaires sur smartphone et permet toujours les correspondances dans l'heure qui suit votre achat. En cas de contrôle, présentez votre carte bancaire au contrôleur qui vérifiera la validité de votre titre de transport. Le tarif reste le même, 1€ le voyage. L'achat d'un ticket physique reste possible auprès du conducteur.



UNE NOUVELLE CARTE REVISITÉE AVEC PHOTO !

Facilitez-vous la rentrée scolaire, récupérez dès maintenant votre nouvelle carte à l'agence pour vous permettre le rechargement à distance de votre prochain abonnement scolaire ! Les cartes de 10 voyages seront échangées en conservant le solde de l'ancienne carte.

PLUS D'INFORMATIONS :



AGENCE GRANDOLE MOBILITÉS



Gare SNCF de Dole
Avenue Aristide-Briand
39100 DOLE

WWW.GRANDOLE-MOBILITES.FR
TÉL. 0 800 346 800

LES BORDS DU DOUBS À BREVANS, UNE FAUNE ET UNE FLORE RICHES PRÉSERVÉES



Voie de passage, source de vie, lieu idéal pour une balade en famille, le cours d'eau du Doubs est un point essentiel du quotidien du village de Brevans. Cette rivière française et suisse permet la reproduction et le bien-être de nombreuses espèces végétales et animales. Focus sur quelques-unes d'entre elles.

Les berges du Doubs au niveau de Brevans recèlent d'espèces emblématiques du Doubs moyen aux portes de la Basse vallée de la rivière. Sous le pont de Mouchard, on retrouve un espace de mobilité de la rivière, avec des zones de dépôts, que l'on nomme des « grèves » et des zones d'érosion que l'on appelle « berges abruptes ».

Sur les grèves, un petit oiseau fait son nid à même les galets. Il s'agit du **Petit Gravelot** (*Charadrius dubius*).



Ce limicole, qui vit dans la vase, est très sensible au dérangement et aux caprices de la rivière. Migrateur, il s'observe entre avril et août.

Dans les berges abruptes, un autre oiseau migrateur, aux couleurs exotiques, vient nicher dans des

terriers qu'il creuse dans la partie la plus meuble de la berge. Il s'agit du **Guêpier d'Europe** (*Merops apiaster*).



Sur le tronçon du Doubs, situé sur la commune de Brevans, on note aussi la présence d'une famille de **Castors d'Eurasie** (*Castor fiber*).



Ce mammifère semi-aquatique local joue un rôle capital dans l'entretien et le renouvellement de la « ripisylve » (boisement du bord des cours d'eau). Son régime végétarien lui fait consommer certains arbres, comme les saules, ce qui leur permet de ne pas mourir et de repousser plus

denses et plus forts. Ce rongeur est aussi un bâtisseur, qui construit des terriers pouvant servir à des petits mammifères, oiseaux... Appelé mammifère « ingénieur », son impact sur l'environnement est bénéfique à beaucoup d'espèces. Il est aussi une espèce « parapluie » : si on protège le castor, on protège toutes les espèces qui dépendent de lui !

LE CANAL DU RHÔNE AU RHIN

Autre lieu visible sur la commune avec un attrait touristique remarquable : le canal du Rhône au Rhin. On y retrouve une espèce de reptile : la **Couleuvre vipérine** (*Natrix maura*). Elle se nourrit



presque exclusivement de poisson et n'est pas dangereuse pour l'homme. Ne possédant pas de venin, elle n'est pas agressive et doit être protégée, car en danger d'extinction sur le territoire de la Franche-Comté.

Concernant la flore, sur certains bras morts du Doubs, on peut observer le beau **Jonc fleuri** (*Butomus umbellatus*), une espèce assez rare et protégée dans le Jura, qui ne fleurit pas tous les ans.



Au détour d'une randonnée, d'une balade à vélo ou d'une simple visite, n'hésitez pas à observer avec attention la richesse de cette biodiversité, en éveil tout au long de l'année.



CHAMPDIVERS

QUAND LA PASSION DES MÉTIERS DU BOIS FAIT ÉCLORE UNE COLLECTION

C'est au cœur de la commune de Champdivers que se trouve une collection privée de l'univers artisanal des métiers du bois, où sont conservés par un passionné, Dominique Daubigny, d'innombrables outils ayant traversé les années.

Depuis près d'une quarantaine d'années, Dominique Daubigny, habitant de la commune, menuisier de métier, rassemble une grande collection d'anciens outils artisanaux, datant du début du XVII^e siècle. Pas moins de 4 000 outils de tous corps de métiers travaillant le bois, du menuisier au sabotier, en passant par le tonnelier et le charron, reposent en son antre. Ces pièces historiques, réels prolongements de la main pour ces artisans des siècles passés, témoignent de l'évolution des outils au fil du temps, comme le constate Dominique : « Ces outils ont une grande histoire et un passé émouvant. Ils ont permis aux artisans de bien travailler et de gagner leur vie. »

DE LA CONSERVATION À LA TRANSMISSION

Régulièrement, Dominique Daubigny se met dans la peau d'un guide. Il reçoit bénévolement des intéressés, ainsi que des scolaires, et leur fait découvrir les moindres recoins de sa collection privée, en racontant avec passion l'histoire et l'utilité des haches, rabots, scies, vilebrequins et calibres.



Dominique Daubigny racontant l'histoire de ses pièces de collection.

Aujourd'hui, son musée représente une grande part de sa vie : « Au début, je faisais ça anonymement. Je m'intéressais à la façon dont étaient fabriqués les vieux meubles. J'ai trouvé ces outils en chinant, sur internet, ou grâce à des dons de particuliers. C'est devenu une passion dévorante. Je suis en devoir de conserver et de transmettre cette histoire. C'est un acte citoyen », reconnaît le passionné.

POUR EN SAVOIR PLUS ET DÉCOUVRIR CETTE IMPRESSIONNANTE COLLECTION, CONTACTEZ DOMINIQUE DAUBIGNY AU 06 89 64 78 88.

UN RENFORT FINANCIER AUX COMMUNES

• AUMUR

Aménagement d'un terrain multisports sur un terrain de tennis existant mais non utilisé

Coût total du projet : **50 681 € HT**

Aide attribuée par le Grand Dole : **10 142 € HT**

À la place de l'ancien terrain de tennis communal, la mairie d'Aumur a souhaité aménager un terrain multisports. Cet espace de jeux permet, depuis fin juin dernier, la pratique de plusieurs sports, tels que le football, le basketball, ou encore la course. Le Maire d'Aumur, Bruno Chevaux se réjouit de ce nouvel aménagement : « *La population est contente de cette réalisation. Ce city-stade a été baptisé du nom de Maurice Revoy, ancien Maire de la commune, qui aura passé 49 ans à la mairie d'Aumur.* »



• AUDELANGE

Aménagement d'un terrain multisports

Coût total du projet : **64 515 € HT**

Aide attribuée par le Grand Dole : **17 742 € HT**

La mairie d'Audelage a souhaité parfaire ses équipements de loisirs au sein de sa commune en y implantant un terrain multisports, où le football et le basketball peuvent alors être pratiqués. Ce nouvel aménagement, en place depuis septembre dernier, permettra ainsi de répondre à une fréquentation importante en raison de sa proximité avec l'Eurovéloroute. Des équipements de badminton, de tennis et de volleyball viennent s'ajouter à cet espace, qui « *permettra à chacun de se retrouver en famille ou entre amis dans un cadre propice à la détente* », comme le souhaite Bernard Guerrin, Maire de la commune.



• FRASNE-LES-MEULIÈRES

Travaux de restauration de l'église : cadran, et porte d'entrée

Coût total du projet : **4 401 € HT**

Aide attribuée par le Grand Dole : **2 200 € HT**

La Municipalité de Frasné-les-Meulières a effectué des travaux sur l'église Saint-Pierre, bâtie en 1560. Alors que l'horloge était dégradée, la commune a donc remplacé cette dernière, en décembre 2022, en repositionnant, à 35 mètres du sol, une horloge du même modèle. De plus, en juillet 2023, la porte d'entrée de l'édifice religieux a été repeinte, revenant ainsi à sa couleur d'origine : « *La peinture de l'église se dégradait au fil des années, constate Jean-Paul Chapin, Maire de la commune. Nous avons fait repeindre la porte avec du jaune vif. Cette église classée avait besoin de travaux urgents !* »





• LAVANS-LÈS-DOLE

Aménagement de l'aire de jeux existante pour les enfants

Coût total du projet : **27 241 € HT**

Aide attribuée par le Grand Dole : **12 096 € HT**

Les enfants de la commune peuvent profiter depuis le 11 juillet d'une aire de jeu plus adaptée à leurs loisirs. « L'ancienne aire de jeux communale vétuste et plus aux normes, a laissé place à un espace ludique et sécurisé », comme l'explique la Maire de la commune, Micheline Henry. Un sol souple et coloré s'est ajouté à cet aménagement, qui a notamment vu l'apparition d'une table de pique-nique aux normes PMR (Personne à Mobilité Réduite).



BERNARD GUERRIN

Maire d'Audelange
en charge des fonds de concours

« La nouvelle répartition du budget, alloué à la majorité des communes rurales, pour les fonds de concours, leur permet de programmer des investissements avec des aides mieux adaptées, voire proportionnelles, aux montants de leurs projets.

La Commission étudie chaque année les demandes sollicitées avant le 31 décembre et décide de l'aide qui peut leur être attribuée au regard des dossiers déposés et du respect du cahier des charges. Je tiens à remercier la Direction « Pilotage et coordination des services » du Grand Dole, pour son dévouement, ses compétences et ses précieux conseils auprès des élus, quant à la rédaction de leurs documents, afin qu'ils aboutissent positivement.

D'autre part, des fonds de concours d'intérêt communautaire, d'un montant plus élevé, sont attribués par les membres du Bureau Communautaire.



22 PROJETS EN 2023

1 € = 3 €

1€ de Fonds de Concours attribué par le Grand Dole génère plus de 3€ d'investissements, permettant de faire travailler les entreprises locales et contribuant ainsi au dynamisme économique du territoire.

• CHAMPVANS : LA MAISON MEDICALE A ÉTÉ INAUGURÉE



Coût total du projet : **1 030 072 € HT**

Samedi 9 décembre 2023, la nouvelle maison médicale de Champvans, rue du Saule Blanc, a été inaugurée. Un projet de nombreuses années, soutenu par le Département et le Grand Dole. À cette occasion, une visite des locaux et de la nouvelle pharmacie adjacente a été effectuée en présence de plusieurs élus et invités, suivie de divers discours à la mairie de la commune.

Ce pôle a ouvert le 16 octobre 2023 et accueille pour le moment en son sein deux médecins, trois infirmières, deux ostéopathes et un hypnotiseur. Plusieurs autres professionnels de santé viendront les rejoindre au cours de l'année 2024, comme deux psychologues, un orthophoniste, et un médecin remplaçant. Ils pourront bénéficier, tout comme les patients, d'un cadre moderne et agréable de 280m², avec un grand parking, une salle d'attente commune, une salle de réunion... Un projet proposant une offre de services de santé plus complète à la commune, soutenant son attractivité et proposant un confort des locaux de travail aux professionnels.



DOSSIER

PARTEZ À LA DÉCOUVERTE DU GRAND DOLE !

Bordé par le Doubs et la Loue, terre d'itinérance par nature et porte d'entrée du Jura au cœur de la région Bourgogne-Franche-Comté, le Grand Dole offre de multiples possibilités d'escapades aux voyageurs et aux curieux en quête d'évasion.

Dotée d'un patrimoine exceptionnel et ponctuée d'une nature préservée, l'Agglomération regorge de richesses et constitue une destination idéale, à portée de tous, dans un véritable écrin entre culture et nature.

Terrain de jeu idéal pour les amateurs de mobilités douces, friands d'une manière de voyager contemplative et proche des acteurs du territoire, le Grand Dole offre un patrimoine architectural et naturel remarquable. À pied, à vélo, à cheval ou même en bateau, parcourez un territoire verdoyant et singulier !

Grâce à ce dossier et à votre guide de randonnée offert par la Communauté d'Agglomération du Grand Dole, partez à la découverte d'une destination épatante et de ses joyaux patrimoniaux, à seulement deux pas de chez vous...



JACQUES PÉCHINOT

Membre du bureau délégué à la vie associative, à l'attractivité du territoire et au tourisme
Conseiller Municipal de Dole



JOËLLE LEPETZ

Membre du bureau déléguée en charge de la gestion des Espaces Naturels et des sentiers de randonnées
Maire d'Abergement-la-Ronce

« Le développement des réseaux pédestres et voies douces de l'Agglomération du Grand Dole permet de mieux faire connaître à ses habitants et ses visiteurs les richesses de chaque commune et de créer ainsi un lien intercommunal plus convivial.

L'environnement naturel propice aux promenades et le patrimoine rural remarquable auxquels les randonneurs accèdent par ces nombreux chemins de randonnée, sont autant d'atouts pour l'attractivité de chacune des 47 communes de notre territoire.



AVEC LE GRAND DOLE, RANDONNEZ L'ESPRIT TRANQUILLE !

Une fois munis de votre guide de promenades et randonnées offert avec votre magazine « Grand Dole le Mag' », vous êtes invités à parcourir votre territoire à la découverte de toutes ses richesses patrimoniales et naturelles. Mais avant de vous équiper de vos bâtons de marche, voici quelques conseils et consignes à respecter pour randonner l'esprit tranquille !



Votre nouvelle carte « Promenades & Randonnées dans le Grand Dole » vous propose de vous déplacer selon vos envies, sur un réseau d'itinéraires organisés, totalement praticables à pied, avec une signalétique et un balisage vous permettant de randonner en toute liberté et en totale sécurité.

Les fiches pédestres et VTT situées autour de votre carte décrivent les plus belles randonnées de l'Agglomération. Vous pourrez les choisir en fonction de vos goûts, de la difficulté ou des points de départ, mais vous pouvez aussi construire votre itinéraire en toute liberté, à partir de la carte et des poteaux directionnels.

AVANT DE PARTIR

Pour une expérience optimale, confortable et en toute tranquillité, équipez-vous de chaussures de marche et de vêtements appropriés aux conditions climatiques. Pour votre sécurité pensez à utiliser un équipement adapté (casque recommandé pour les vététistes et les cavaliers). N'oubliez pas d'informer vos proches de votre itinéraire et de votre heure de retour. Et enfin, soyez prévoyants et ne surestimez pas vos forces !

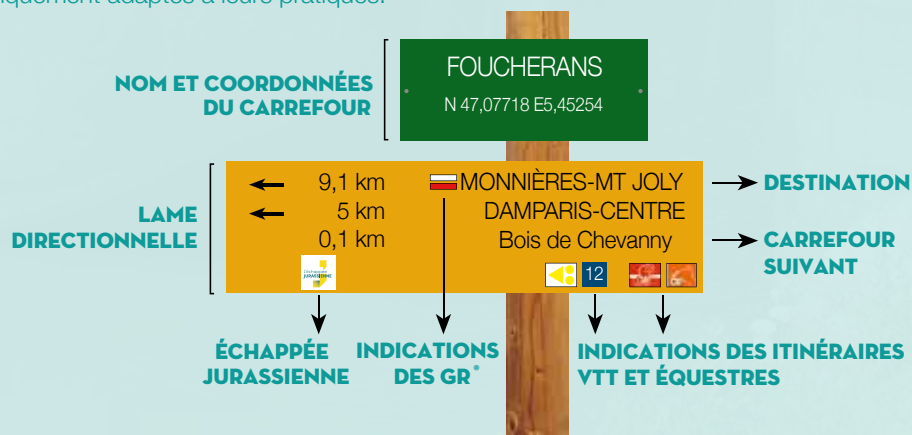
PENDANT VOTRE PARCOURS

N'oubliez pas que l'espace est partagé par tous : agriculteurs, forestiers, chasseurs, promeneurs, vététistes, cavaliers, faune locale, ... Aussi, il est important de respecter les cultures, les propriétés privées et la nature, notamment pour certains territoires remarquables qui peuvent faire l'objet de réglementations environnementales particulières (sites classés, réserves, parcs naturels). Enfin, ne sortez pas des sentiers balisés et restez vigilants lors de la traversée des routes à grande circulation. Bonne promenade !

SIGNALÉTIQUE : MODE D'EMPLOI

À tout moment, grâce à une signalétique détaillée, vous savez où vous vous trouvez sur votre parcours ! Chaque nom de carrefour porté sur la carte correspond à un poteau directionnel sur le terrain. Vous savez toujours où vous allez : à chaque carrefour et sur chaque lame directionnelle, sont indiqués les destinations accessibles (en MAJUSCULES), avec la distance restante à parcourir, ainsi que le nom et la distance du prochain carrefour (toujours indiqué en haut de lame).

En bas des lames directionnelles, vous trouverez par ailleurs des précisions concernant des itinéraires spécifiques à pied, à VTT, à cheval, ou des sentiers d'interprétation. Vététistes et cavaliers y trouveront l'indication des itinéraires spécifiquement adaptés à leurs pratiques.



Entre les poteaux, les GR* (Grande Randonnée) sont balisés en blanc et rouge et les GRP* (Grande Randonnée de Pays) en jaune et rouge. Tout le reste du réseau est balisé en jaune.



230 KM D'AVENTURE PÉDESTRE

Le territoire du Grand Dole, dans le cadre du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnées (PDIPR), offre de nombreuses possibilités de randonnées, à la découverte de ses richesses naturelles et patrimoniales. Chaussez vos rangers et suivez le guide.

Le réseau des sentiers référencés au PDIPR offre un large éventail de promenades à travers le territoire du Grand Dole. Véritable invitation au voyage et au dépaysement, ces balades balisées, sécurisées et entretenues, constituent un réseau dense, complet et adapté à tous les niveaux. Ce réseau, qui prend en compte les itinéraires structurants déjà existants comme le GR®59, le chemin de Saint-Jacques de Compostelle ou encore l'Echappée jurassienne (352 km reliant le Grand Dole à la Suisse), offre des escapades étonnantes.

DES SITES NATURELS REMARQUABLES...

L'ensemble de ces sentiers est à retrouver au cœur de votre nouvelle cartographie des randonnées et promenades dans le Grand Dole. Grâce à la trentaine de boucles pédestres qui traversent les communes de l'Agglomération, vous retrouverez des balades au départ d'Amange, Archelange, Audelange, Brevans, Châtenois, Choisey, Damparis, Dole, Falletans, Foucherans, Frasné-les-Meuilières, Gredisans, Jouhe, Malange, Menotey, Moisse, Monnières, Parcey, Rainans, Rochefort-sur-Nenon, Saint-Aubin, Sampans, Tavaux ou encore Vriange.

Ces sentiers, qui vous feront voyager le long du Doubs et de la Loue, du Mont-Roland au Mont-Joly, ou encore

à travers les massifs de la Serre ou de la forêt de Chaux, vous feront découvrir des curiosités naturelles époustouflantes, telles que des grottes, des falaises, des sources, des carrières, des étangs, des réserves naturelles... Ces paysages variés vous attendent et ce, quelle que soit la saison. Vous aurez toujours de belles découvertes à faire !

... ET UN RICHE PATRIMOINE HISTORIQUE

En parcourant les nombreuses boucles pédestres inscrites au PDIPR, vous aurez également la chance de découvrir un patrimoine bâti et historique varié. Du sanctuaire du Mont-Roland, au Château privé de Moisse, à la Croix Boyon (classée monument historique)... nombreux sont les édifices remarquables que vous observez sur les chemins. Lavoirs, églises, jardins, moulins, croix pattées, maisons vigneronnes, villages pittoresques... autant de constructions, qui vous offriront un voyage à travers le temps, l'Histoire et les légendes. Vous pourrez même traverser les époques, grâce aux musées qui vous attendent sur votre route, comme celui des sapeurs-pompiers du Jura et celui du patrimoine rural jurassien à Saint-Aubin.

Vous l'aurez compris, le Grand Dole n'a pas fini de vous surprendre... alors en route !

BALISAGE PÉDESTRE : MODE D'EMPLOI

Entre les poteaux de signalétique, vos itinéraires référencés au PDIPR et présentés dans votre carte du Grand Dole sont balisés en jaune, en jaune et rouge, ou en blanc et rouge. Lors de vos déplacements, vous serez donc amenés à suivre ces différentes marques de balisage selon le tableau ci-contre.

	CONTINUITÉ	MAUVAISE DIRECTION	CHANGEMENT DE DIRECTION
BALISAGE ENTRE LES POTEAUX			
BALISAGE DES GR®			
BALISAGE DES GRP®			

GR® (Grande Randonnée) - GRP® (Grande Randonnée de Pays)



« À BICYCLETTE... »

Le Grand Dole foisonne d'itinéraires cyclables, qui permettent aux adeptes de l'aventure en deux roues de découvrir tous les paysages et lieux incontournables du territoire.

L'EUROVÉLO 6 : DE NANTES À BUDAPEST

Itinéraire cycliste phare long de 4 450 km, reliant Nantes à Budapest, il offre une itinérance bercée par l'eau et par des joyaux patrimoniaux. L'étape du Grand Dole se situe sur le parcours menant de Saint-Jean-de-Losne à Orchamps, en traversant les communes d'Abergement-la-Ronce, Damparis, Tavaux, Choisey, Dole, Baverans, Rochefort-sur-Nenon et Audelange. Elle vous mènera ainsi à la découverte des paysages et sites remarquables de l'Agglomération. Et si l'envie vous en dit, vous pouvez toujours vous aventurer jusqu'en Bretagne ou en Hongrie !

LA VOIE GRÉVY : 19 KM ENTRE FORÊTS ET RIVIÈRES

Ancienne voie de chemin de fer au départ de Dole, cette voie verte relie le Doubs à la Loue. Réhabilitée en 2021, elle propose une balade bucolique à travers les villes et villages du Grand Dole, comme Crissey, Villette-lès-Dole, Parcey, Nevy-lès-Dole, jusqu'à son terminus à Mont-sous-Vaudrey.

S'évader sur la Voie Grévy, c'est l'opportunité de parcourir un itinéraire calme, accessible et sécurisé en pleine nature. À vélo classique ou à assistance électrique, en trottinette ou même à pied, la Voie Grévy séduit les randonneurs et offre des décors

variés. Elle permet même de relier facilement l'Eurovélo 6 depuis Dole.

DES BOUCLES ET RANDONNÉES POUR FLÂNER

Avec ses 276 km de boucles cyclotouristiques, les occasions de s'évader ne manquent pas pour les adeptes de mobilités douces. Ces boucles familiales, balisées et sécurisées vous emmèneront à la découverte des communes de Moissey, Dole ou encore Rochefort-sur-Nenon.

Quant à la Voie de la Bresse jurassienne, même si le parcours est toujours en cours d'aménagement, 10 km de voie douce vous permettront de relier l'Eurovélo 6, à hauteur de Damparis, jusqu'à Chaussin. Cette partie du parcours vous fera passer à quelques encablures seulement de la réserve naturelle de l'île du Girard, dans la commune de Gevry, particulièrement reconnue pour sa faune et sa flore préservées.

ET POUR LES AMOUREUX DE SENSATIONS FORTES...

Avec ses 15 boucles VTT balisées et référencées au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnées, les passionnés de la discipline trouveront aussi leur bonheur ! Avec 4 niveaux de difficulté (très facile, facile, difficile et très difficile), à travers les 230 km d'itinéraires de randonnée pédestre, les vététistes pourront aussi profiter des points d'intérêt remarquables qu'offre le territoire du Grand Dole, avec entre autres : le Parc de la Sauline à Dole, la Croix Boyon à Moissey, ou encore le Sanctuaire du Mont-Roland.

BALISAGE VTT : MODE D'EMPLOI

Les circuits VTT du Grand Dole sont tous homologués par la Fédération Française de Cyclisme ou par la Fédération Française de CycloTourisme. Ils sont repérés sur le terrain par une balise officielle portant un numéro, dont la couleur indique le niveau de difficulté.



TRÈS FACILE

FACILE

DIFFICILE

TRÈS DIFFICILE



VOS CIRCUITS CYCLOTOURISTIQUES DANS LE GRAND DOLE VOUS ATTENDENT ICI :

WWW.JURA-OUTDOOR.COM



Les 47 communes du Grand Dole regorgent de trésors patrimoniaux, comme ici à Peintre, avec ce lavoir remarquable.

À DÉCOUVRIR AUSSI DANS LE GRAND DOLE..

Si certaines communes du Grand Dole ne bénéficient pas de parcours référencés par le Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnées, elles n'en demeurent pas moins incontournables et proposent même parfois leurs propres chemins de randonnée.

CRISSEY : DU CHEMIN DE FER À LA VOIE VERTE

Parmi les communes disposant de leurs propres itinéraires, le village de Crissey, traversé par la Voie Grévy, propose une promenade à la découverte de ses richesses et de l'histoire de cette ancienne voie de chemin de fer, construite entre 1882 et 1886, sous l'impulsion du président de la République de l'époque, Jules Grévy.



À ROMANGE : L'EAU SE MET DANS TOUS SES ÉTATS !

Du côté de Romange, la commune propose un sentier découverte sur le thème de « L'eau à Romange ». Ce sentier aller-retour depuis la place de l'école permet de découvrir au fil de l'eau, des éléments patrimoniaux remarquables. Tout d'abord, une chapelle érigée en 1622, accompagnée

de son calvaire et brillamment réhabilitée en 2022. Puis, non loin de cet édifice, une ancienne maison bourgeoise, « Le Château », traversée par un ruisseau et qui rappelle l'histoire industrielle du bourg. Et pour vous accompagner dans votre parcours, la commune met à votre disposition un livret-guide accessible depuis le distributeur au départ du sentier.

À pied, à vélo, en roller... qu'elles soient contemplatives ou sportives, nul doute que vous trouverez votre bonheur parmi les nombreuses opportunités de randonnées et de découvertes qu'offrent les 47 communes de l'Agglomération. Alors, bon voyage dans le Grand Dole !



Chapelle de Romange



RETROUVEZ L'ENSEMBLE DES SENTIERS DISPONIBLES SUR LE TERRITOIRE ICI :



**WWW.GRAND-DOLE.FR/
RANDONNEES**

↳ ÉCONOMIE

LA ZONE INNOVIA : UN PÔLE D'EXCELLENCE ÉCONOMIQUE

colruyt

**COLRUYT FRANCE
DÉVELOPPEMENT
FUTUR**

colruyt

**COLRUYT
BASE LOGISTIQUE**

2023
Chaîne de supermarchés



YNSECT

2017
Leader mondial de la production de protéines à partir d'insectes, pour les animaux, les humains et les plantes

Stanley Black & Decker

**BGI
DISTRIBUTION**

2009/2011
Marque du leader mondial de l'outillage à main Stanley Black&Decker (pour l'industrie et l'automobile)



**2F
PRODUCTION**

2020
Atelier de production de charpente métallique

MIQUE ET ENVIRONNEMENTALE



SCABOIS

2016

Société Coopérative
des Artisans du Bois

(Projet d'extension à venir)

PROJET PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES ET HÔTEL D'ENTREPRISES

2025

PROJET INDUSTRIEL EN COURS

Le Pôle INNOVIA est un espace destiné aux activités économiques industrielles et tertiaires tournées vers l'innovation. À la croisée des autoroutes A36 et A39, à équidistance de Dijon et Besançon, bien desservi par la nouvelle ligne de bus Lizia (réseau Grandole Mobilités) et à proximité de l'Eurovélo 6, il se distingue par son accessibilité. Avec ses 70 hectares et son emplacement stratégique au cœur de la Région, il offre les conditions les plus favorables d'accueil et d'accompagnement pour les projets de développement des entreprises.

Soutenu dans son développement par la Région Bourgogne-Franche-Comté, le Pôle INNOVIA compte

aujourd'hui près de 650 emplois, et devrait en totaliser plus de 1 000 à l'horizon 2025.

Le site, certifié ISO 9001, propose depuis 2009 un cadre de travail de qualité, avec une politique environnementale ambitieuse et assumée : maîtrise des eaux pluviales, traitement des eaux de voirie par plantes macrophytes, éclairage public par LED, réintroduction et protection de la biodiversité ...

La zone INNOVIA offre ainsi aux entreprises une visibilité forte et vient renforcer le pôle économique du secteur ouest de l'agglomération, en complément du site industriel historique SOLVAY INEOS-INOVYN.

ÉCONOMIE

DOLE : LA ZONE COMMERCIALE DES GRANDES EPENOTTES ÉVOLUE



Dans les prochains mois, plusieurs projets se concrétiseront au sein de la zone d'activités intercommunale des Grandes Epenottes. Dès l'été 2024, la Franc Comtoise de Confort déménagera dans un tout nouveau site, plus adapté à ses activités. Début 2025, un centre vétérinaire unique en Franche-Comté sortira de terre et permettra à terme d'assurer un service d'urgence ouvert 7/7 j, 24/24 h.

La zone des Grandes Epenottes de Dole, forte de ses nombreuses activités, continue de s'agrandir. En effet, à la suite de la fusion des deux cliniques vétérinaires doloises, Les Epenottes et Pasteur, un centre vétérinaire viendra s'implanter dans le secteur (à l'arrière du magasin Décathlon) d'ici le début d'année 2025. Cette fusion permettra notamment une meilleure prise en charge des soins, d'assurer une pratique vétérinaire destinée aux animaux du domaine rural et verra l'ouverture d'un service d'urgence fonctionnel 7/7 j, 24/24 h. Une première en Franche-Comté.

Le nouveau site, dont le chantier de construction a commencé il y a quelques semaines, accueillera près d'une vingtaine de vétérinaires et spécialistes de toutes disciplines. Ces derniers pourront ainsi exercer leurs divers soins dans près de 1 500 m², où seront répartis trois pôles de spécialité :



UN PÔLE DÉDIÉ À L'ACTIVITÉ RURALE

Possibilité d'hospitaliser et d'opérer les moutons, veaux et chèvres + soins sur grands animaux bovins, dont chevaux et vaches.



UN PÔLE DÉDIÉ À LA CHIRURGIE DES CHIENS ET CHATS

Espaces dédiés, afin de diminuer leur stress.



UN SERVICE D'URGENCES VÉTÉRIAIRES

Optimisé grâce à la mise en commun des équipements des cliniques doloises + volonté d'avoir, à terme, un centre ouvert 7/7 j, 24/24 h.

LA FRANC COMTOISE DE CONFORT DÉMÉNAGE

Un nouveau chapitre s'ouvre pour l'historique entreprise de plomberie, chauffage et charpente, qui dès l'été prochain emménagera dans ses nouveaux locaux, situés rue Audemar-Guyon. Implantée depuis 1990 au rond-point des Templiers à Dole, elle intégrera la zone intercommunale des Grandes Epenottes, dans un bâtiment répondant aux demandes de l'entreprise, ainsi qu'aux nouvelles normes environnementales, comme le confirme Pierre Worms, PDG de la Franc Comtoise de Confort : « L'ancien site, en plus d'être particulièrement énergivore, n'était plus adapté. La Franc Comtoise est une vieille maison qui entretient une longue histoire avec

les Dolois. Nous tenions à ce que cela se poursuive. Ce nouveau site répond à ce que nous voulions, en termes d'organisation, de fonctionnalité, d'accessibilité et d'accueil. »



En construction depuis juillet 2023, le futur bâtiment possèdera une surface intérieure de 1650 m².

PORTRAIT : SECRÉTAIRE DE MAIRIE, UN POSTE POLYVALENT



Bien différente d'une secrétaire traditionnelle, la secrétaire de mairie est un véritable « cou-teau suisse » au sein de la collectivité, assurant la stabilité et l'efficacité des institutions locales. Présentation de ces responsables administratives, qui occupent un poste indispensable au bon fonctionnement des communes du Grand Dole.

Les secrétaires de mairie ont une position unique au sein de nos collectivités. Elles sont les gardiennes de la continuité du service public et les dépositaires de la mémoire de nos communes. Lorsque les élus changent, elles demeurent, assurant ainsi la stabilité et l'efficacité de nos institutions locales.

Elles sont plus d'une trentaine à œuvrer au sein du Grand Dole et couvrent l'ensemble des communes, parfois plusieurs à elles seules. C'est le cas d'Alice Goulame, qui s'adonne à missions variées au sein de différentes mairies tout au long de la semaine.

POLYVALENCE, AUTONOMIE ET LIEN SOCIAL

Véritables responsables administratives, ces professionnelles, en majorité féminines pour l'Agglomération, n'ont pas pour unique

fonction de rédiger les courriers des Maires pour lesquels elles travaillent.

Elles assurent notamment des missions dans différents domaines administratifs (ressources humaines, finances publiques, comptabilité, commande publique, urbanisme et droit des sols, état civil, élections...).

Elles préparent également le conseil municipal, délivrent les permis de construire, organisent les célébrations officielles, gèrent le cimetière, assurent une veille juridique et aident à l'organisation des fêtes de village. « C'est un métier polyvalent dans lequel on est constamment en contact avec de nombreuses personnes, des habitants, des responsables d'associations, des administrés, des membres d'écoles... Personnellement, c'est ce que j'aime, je cherche à

Les secrétaires de mairie du Grand Dole se réunissent pour une conférence commune 3 fois dans l'année, comme ici à Éclans-Nenon le 30 novembre 2023.

aider le plus possible et à faciliter les procédures », affirme Alice.

Elles forment un véritable duo avec leur Maire, qu'elles épaulent et suivent dans toutes leurs missions. « Chaque Maire à ses spécificités et ses façons de faire, et il faut le seconder et s'adapter au mieux. »

UN SERVICE ADMINISTRATIF PARTAGÉ

Afin de pouvoir proposer aux Maires du Grand Dole un remplacement réactif et

efficace de leurs secrétaires de mairie en cas d'indisponibilité temporaire ou départ de celles-ci, et ainsi garantir la continuité du service rendu aux usagers, la Communauté d'Agglomération a mis en place un service de remplacement de personnels administratifs à destination des communes en 2015. Aujourd'hui, elles sont une douzaine à être employées au travers de ce système dédié aux communes, et à avoir effectué plus de 12 000 heures de travail administratif en 2023.

ALICE GOULAME

Secrétaire depuis 10 ans



Alice travaille actuellement auprès de trois mairies différentes : Jouhe, Archelange et Dole. De l'accueil, à l'administratif, en passant par la logistique, les finances ou encore l'État Civil de Dole, elle assure des missions variées et s'adapte aux multiples demandes.

Son quotidien est partagé entre ces trois communes, mais sa polyvalence peut également être mise au service d'autres mairies de l'Agglomération lors de remplacements ponctuels ou temporaires. « Dans une journée, on ne peut jamais savoir à 100% ce qu'on va faire. On vit au rythme des communes » explique Alice.

ENFANCE - JEUNESSE



LA GRANDE TABLÉE : PROXIMITÉ ET QUALITÉ

Le Syndicat Mixte de la Grande Tablée, créé il y a tout juste 10 ans, assure la gestion de la cuisine centrale de Dole. Nathalie Jeannet en préside le Conseil d'Administration. Lors de la reprise de compétence de la restauration scolaire en 2017, le Grand Dole a confié à la Grande Tablée la production des repas pour les écoles du territoire. Plus de 4 000 repas sont préparés tous les jours à partir de recettes de saison, privilégiant les produits bio et en circuits courts. Focus sur les nouveautés et objectifs de l'année.



4 200
REPAS/JOUR



75
SITES LIVRÉS



670 000
REPAS FABRIQUÉS
DURANT L'ANNÉE

Depuis sa création en 2014, la Grande Tablée connaît une croissance exponentielle, se traduisant par une augmentation du nombre de repas journaliers et annuels, et des sites de livraison. La structure et les locaux de stockage de froid se sont également agrandis, passant d'une surface totale de 700 à 835 m².

RESTAURATION 2.0

Pour gagner en lisibilité et informer en temps réel des éventuels changements de menus, la Grande Tablée s'est dotée depuis septembre 2023 d'une nouvelle plateforme consultable en ligne. Très complet, ce nouvel outil permet d'accéder au détail des recettes et de consulter ingrédients et allergènes présents dans chaque plat. La plateforme peut aussi être consultée via un smartphone.

LE CHOIX DU BIO ET DU LOCAL

L'ancrage territorial par un approvisionnement local privilégié, et l'augmentation constante des produits biologiques au sein des menus, sont au cœur des priorités.

En 2023, 33 % des produits sont bio et 27 % sont durables et de qualité. Les produits locaux représentent aujourd'hui près de 25 % de l'approvisionnement de la cuisine. Ils sont issus de différents fournisseurs, tels que La Mamerie et l'ENIL BIO pour les yaourts et fromages blancs, La Fruitière de Chevigny pour le comté et le morbier, Plaisir Fromajura pour les crèmes dessert, la GAEC Brelot pour

les lentilles et les pois chiches, l'Arbre à huile et la ferme de Germigny pour les huiles d'assaisonnement et de cuisson, la Biolangerie et Terre de pains pour le pain bio....

PARTENAIRE DU PAYS DOLOIS - PAYS DE PASTEUR

Dans le cadre du Plan Alimentaire de Territoire porté par le Pays Dolois - Pays de Pasteur, la Grande Tablée a organisé au mois de février une formation sur l'éducation alimentaire pour les directeurs et animateurs des centres de loisirs. À la suite, une demi-journée de retour d'échange d'expérience aura lieu fin mars.

La Grande Tablée va également participer au **Forum des opportunités agricoles** organisé par le Pays Dolois et la Chambre d'Agriculture, qui aura lieu le **3 avril au Manège de Brack à Dole**.

Elle organise également ce jour-là une table ronde à 20h, ouverte au public, sur le thème : « **Restauration scolaire : Que mangent nos enfants ?** »

LE SAVIEZ-VOUS ?

Pour diminuer les déchets au niveau des restaurants scolaires, les yaourts bio, les fromages blancs bio et les compotes bio sont livrés en conditionnement de 3 ou 5kg !



Pour consulter les menus :
logiciels.grand-dole.fr/infoconso

La Grande Tablée travaille au plus près des enfants: le 31 mai 2023, des élèves du Conseil Municipal des Enfants dolois se sont retrouvés pour élire le meilleur sandwich.



LE GRAND DOLE INVESTIT POUR LE DÉVELOPPEMENT DE SES ACCUEILS DE LOISIRS



Vue du futur ALSH d'Authume
© Efficience Architectures

En 2023 et 2024

6,5 MILLIONS €

ont été consacrés aux actions éducatives (accueils de loisirs, restauration collective, équipements périscolaires), avec le soutien de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF).

Après l'extension des accueils de loisirs du Deschaux, de Saint-Aubin et de Foucherans (activités de loisirs éducatifs sur les temps scolaires, périscolaires, extrascolaires et restauration scolaire), plusieurs autres projets verront le jour en 2024.

UN NOUVEL ACCUEIL DE LOISIRS À AUTHUME - Travaux estimés à 2,1 MILLIONS € HT

Alors que la fréquentation continue d'augmenter, l'accueil de loisirs utilise tous les locaux disponibles aux alentours du bâtiment principal. C'est pourquoi, la Communauté d'Agglomération démarrera à partir du printemps, la construction d'un

nouvel équipement. Ce bâtiment de 715 m², plus fonctionnel et mieux dimensionné, abritera notamment une salle de restauration maternelle et élémentaire, quatre salles d'activités maternelles, un dortoir et trois salles d'activités pour les élémentaires et le

secteur jeunes. Le nouveau site, disponible à partir du deuxième trimestre 2025, permettra ainsi de répondre aux besoins des familles, de maintenir, renforcer et améliorer l'offre éducative, tout en garantissant le confort des enfants et des personnels.

LE GRAND DOLE CONTRIBUE AU PLAN « NOUVELLES GÉNÉRATIONS » À DOLE ...

Cofinancement du Grand Dole à hauteur de **2,5 MILLIONS €**

Les établissements de La Bedugue, Saint-Exupéry, Rochebelle et Beauregard de Dole, sont concernés par le plan «Nouvelles Générations», initié par la Ville de Dole en 2021, afin d'achever la modernisation de ses écoles, tout en luttant contre les bâtiments énergivores. Ces sites proposeront à partir de la rentrée de septembre 2024, des services périscolaire et extrascolaire aux enfants, dans des locaux modernes et adaptés. Ces rénovations, principalement thermiques, permettront de répondre également aux enjeux environnementaux avec un objectif de gains énergétiques compris entre 40 et 70 %.

... ET ACCOMPAGNE DES PROJETS À BIARNE ET ROCHEFORT-SUR-NENON

À Biarne

Afin d'améliorer la qualité éducative, le Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) de Jouhe et Biarne, fusionne avec celui de Menotey, Gredisans, Archelange, Rainans et Chevigny. Pour répondre à cette dynamique et adapter l'accueil de loisirs en conséquence, un nouvel équipement verra prochainement le jour à Biarne. Dans ce futur bâtiment, à proximité des différentes salles d'activités actuelles, s'y trouveront notamment un espace périscolaire et un restaurant scolaire.

À Rochefort-sur-Nenon

Dans l'objectif de créer des conditions optimales pour l'accueil des enfants, la Communauté d'Agglomération a récemment entrepris un projet d'extension de l'accueil de loisirs. C'est au rez-de-chaussée d'un bâtiment partagé avec le Syndicat Intercommunal Pédagogique regroupant les communes de Rochefort-sur-Nenon, Eclans-Nenon, Falletans et Audelange, qu'une unité d'espaces dédiés au périscolaire et au restaurant scolaire permettra de bénéficier de surfaces adaptées aux effectifs accueillis.

LE GRAND DOLE

RECRUTE !



DES **Accompagnateurs & Animateurs** en restauration scolaire

Au sein d'une équipe de professionnels, accompagnez un groupe d'enfants sur le temps de restauration scolaire !
ACTIVITÉS, SÉCURITÉ, JEUX, CONVIVIALITÉ, REPAS, CURIOSITÉ ALIMENTAIRE ...

Vous êtes majeur, étudiant, retraité, en recherche d'emploi, d'un complément de temps de travail, d'une première expérience professionnelle... rejoignez notre équipe au sein des accueils de loisirs des communes du Grand Dole et auprès d'enfants de 3 à 10 ans.

CANDIDATURES: espace-famille@grand-dole.fr - 03 84 79 78 46



LE TRI DES BIODÉCHETS : UN ENJEU IMPORTANT SUR LE TERRITOIRE

Dans le cadre de l'obligation du tri des biodéchets effective depuis le 1^{er} janvier 2024, le SICTOM, qui assure la gestion des ordures ménagères, et le Grand Dole ont défini un programme d'actions pour accompagner les usagers à cette évolution. Le déploiement progressif, en lien avec les types d'habitat (pavillonnaire ou collectif) sera évalué à chaque phase.

Aujourd'hui, les biodéchets (restes de repas, épluchures de fruits et légumes...) représentent un tiers des déchets résiduels (poubelle grise), soit environ 5 000 tonnes par an à l'échelle du SICTOM de la zone de Dole.

Triés et écartés des ordures ménagères, ils deviennent une ressource et sont valorisables en circuit court (dans le jardin ou sur la compostière de Brevans pour amendement des terres agricoles à proximité après compostage).

PARTICIPER AU TRI DES BIODÉCHETS, PERMET DE :



Réduire le poids des poubelles à incinérer



Limiter le transport



Transformer les biodéchets en ressource

TROIS DISPOSITIFS POUR ACCOMPAGNER LES USAGERS VERS CETTE ÉVOLUTION

- Pour les habitants en pavillonnaire : un programme de déploiement du compostage domestique avec la possibilité d'acquérir des **composteurs à tarif réduit (15-€) ou le kit composteur + bioseau/poubelle à compost (20-€)**.
- Pour les habitants en habitat collectif, mais aussi les établissements producteurs de biodéchets (restaurants, cantines...) : le déploiement progressif de la collecte. La première phase est prévue au printemps 2024 et déterminera les modalités de poursuite.
- Pour l'industrie agroalimentaire et la grande distribution : le Grand Dole poursuit ses réflexions avec les acteurs de la filière pour la valorisation des biodéchets sous forme de méthanisation (production d'énergie).



Exemple de Point d'Apport Volontaire en habitat collectif.



Ce programme pluriannuel est soutenu par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie). Il sera accompagné d'un programme d'animations sur le territoire. Retrouvez toutes les informations utiles sur le site internet du SICTOM : www.sictomdole.fr/biodechets

TALAGRAND, UN ESPACE AU SERVICE DES CLUBS AQUATIQUES

Véritable lieu de vie dédié aux activités sportives, l'Espace aquatique Pierre-Talagrand offre à ses usagers tout ce qu'il faut pour profiter des joies de l'eau. Mais les visiteurs ne sont pas les seuls à pouvoir bénéficier de cette infrastructure. Cet équipement sportif innovant et unique dans la région répond aussi aux besoins de nombreuses associations, notamment aquatiques.



Meeting du Grand Dole CNDR (Cercle des Nageurs de Dole et de sa Région) en décembre 2023

Inauguré en 2021, l'Espace Pierre-Talagrand s'étend sur quatre niveaux, avec des installations qui permettent aux clubs, aux élèves, et plus globalement aux Grands Dolois, de bénéficier d'infrastructures destinées à la pratique sportive. Sur 10 000 m² de superficie, s'étire un complexe aquatique de 1 030 m² flambant neuf. Cette réalisation du Grand Dole offre, entre autres, une vaste superficie et de nombreuses lignes d'eau aux clubs aquatiques et sportifs.

Les clubs représentent en 2023, 23 766 entrées dans les différents équipements aquatiques, soit 13 % de la fréquentation des espaces. Ces

sessions sont réparties entre six clubs différents : Le Cercle des Nageurs de Dole et de sa Région (CNDR), Dole Water Polo, Dole Triathlon, Canoë Kayak Dolois, Dole subaquatique et Esox plongée.

En 2023, 11 grands événements sportifs ont été organisés par ces associations.

Dans le cadre de sa politique du développement du sport sur le territoire, le Grand Dole s'assure auprès du délégataire Equalia, qui gère les installations, de la disponibilité de plusieurs créneaux réservés à la pratique des clubs. «*En tant qu'élu, je mesure*

la chance que nous avons au cœur de l'agglomération d'avoir un tel équipement. C'est un atout incontournable pour le développement du territoire, mais aussi pour nos clubs de sport qui utilisent l'Espace Pierre-Talagrand. C'est un réel plaisir de les voir évoluer au sein de ce complexe et je félicite chaque association pour leur implication et leur contribution au rayonnement du sport sur notre territoire » déclare Christophe Monneret, Vice-président du Grand Dole en charge des équipements sportifs.

LE CNDR : L'APPRENTISSAGE DE LA NATATION EN PLEIN ESSOR

Né du regroupement des cheminots nageurs et des nageurs des Établissements Solvay, la création de l'association (Cercle des Nageurs de Dole et de sa Région) a été confirmée à la préfecture du Jura le 15 octobre 1971. Cinq présidents se sont succédé en une quarantaine d'années d'existence. Le CNDR est parmi les associations sportives les plus importantes de Dole et de sa région avec 548 licenciés, un budget de 185 000 €, 4 salariés et 4 Équivalents Temps Plein, dont une apprentie. Aujourd'hui, ce club de natation agréé par la FFN (Fédération Française de Natation) possède un pôle compétition

d'une centaine de compétiteurs, des catégories Avenir à Sénior, et un pôle «Loisir/Perfectionnement» ouvert aux adolescents et adultes. «*L'Espace Talagrand est enthousiasmant : son esthétique, sa variété de bassins adaptés à nos besoins (de l'apprentissage à la compétition), ses marquages au fond et au bord des bassins pour les entraînements, la salle de musculation... Bref, c'est un très bel outil pour performer ! De plus, le dialogue avec Equalia et le Service des Sports du Grand Dole permet aisément des arrangements mutuels de bon aloi*» explique Stéphane Bourgeois, Président du CNDR.

NOMBRE DE LICENCIÉS bénéficiant des infrastructures :

-  **548 AU CNDR**
-  **65 AU DOLE WATER POLO**
-  **50 AU DOLE SUBAQUATIQUE**
-  **150 AU CANOË KAYAK DOLOIS**
-  **370 AU DOLE TRIATHLON**
-  **23 AU ESUX PLONGÉE**

À SAVOIR

L'Espace Pierre-Talagrand accueille aussi tous les matins, avant l'ouverture au grand public, les sections sportives de natation et de triathlon, des groupes scolaires, des gendarmes, ou des militaires pour divers cours et formations.

↳ CULTURE POUR TOUS

ÉCOLE DE MUSIQUE TAVAUX ABERGEMENT DAMPARIS (EMTAD) : UNE NOUVELLE ÉQUIPE ET UN SOUTIEN RENFORCÉ DU GRAND DOLE

Créée en 1976, la structure associative propose un enseignement musical à partir de 4 ans, par le biais de pratiques individuelles et collectives. Un nouveau bureau, en place depuis mai 2023, souhaite redonner élan et dynamisme à l'école, fort du soutien renforcé de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole.



Après un travail d'harmonisation des tarifs des écoles de musique du territoire, le Grand Dole a renouvelé son soutien à l'EMTAD en 2024 : « L'Agglomération s'est substituée en 2018 aux communes fondatrices faisant passer l'aide de 27 000 € à 50 000 € en 2022, et désormais 80 000 € en 2024. C'est dire notre engagement ! », explique Jean-Philippe Lefèvre, Vice-président en charge de la culture au Grand Dole.

La nouvelle présidente de l'association, Aline Blancmunier, entourée des membres du Conseil d'Administration, se réjouit de ce partenariat : « Grâce au soutien de l'ensemble de nos partenaires, et forte

d'une équipe très mobilisée, notre première satisfaction est d'avoir pu maintenir une offre d'enseignement complète et complémentaire à celle du Conservatoire. Nous mettons un point d'honneur à ce que l'apprentissage se fasse dans le plaisir et le loisir, grâce à une équipe enseignante composée de musiciens et d'artistes reconnus dans le milieu professionnel, sans oublier le parcours diplômant pour les élèves (diplôme de 5^{ème} année, certifications instrumentales) ».

MAINTENIR UNE OFFRE COMPLÈTE ET PROPOSER DES NOUVEAUTÉS

Depuis la rentrée de septembre, l'EMTAD expérimente des cours en binôme de 45 minutes, en complément des cours individuels de 30 minutes, qui représentent un intérêt financier, mais aussi pédagogique pour les élèves et les professeurs.

Concernant les projets à venir, Patricia Blanchot, directrice artistique,

indique que le concert de fin d'année de l'ensemble des élèves aura lieu le 29 juin à la salle Gérard-Philippe de Tavaux, autour de la thématique du sport, année olympique oblige ! Courant mars/avril, deux sessions d'un stage de cordes, violoncelle et nyckelharpa seront également proposées sous l'impulsion d'Annette Osann, avec en point d'orgue, un bal folk ouvert à tous le 25 mai à la salle des fêtes de Gevry.

L'EMTAD EN CHIFFRES pour l'année 2023-2024 :

158 ÉLÈVES
(118 enfants – 40 adultes)

20 CLASSES
D'INSTRUMENTS

15 SALARIÉS
(13 professeurs – 2 administratifs)

10 MEMBRES
BÉNÉVOLES AU CA

80 000 €
D'AIDES DU GRAND DOLE

UN NOUVEAU LIEU D'EXPOSITION À L'HÔTEL-DIEU DE DOLE

L'Hôtel-Dieu dispose désormais d'un nouvel espace d'exposition situé sur les coursives extérieures du 1^{er} étage. Il proposera du mardi au samedi, en grand format, des reproductions de documents issus des Archives, de la Bibliothèque patrimoniale, ou des photographies inédites réalisées par des artistes locaux. L'occasion de proposer une offre culturelle et artistique complémentaire.

Le début d'année aura permis de découvrir un ouvrage rare de 1729, « Histoire naturelle, civile et ecclésiastique du Japon », écrit par un médecin allemand, ayant séjourné deux ans au Pays du Soleil Levant.

Ce seront ensuite les faucons pèlerins du ciel dolois, photographiés par Henri Bertrand, qui seront présentés de mars à avril. Enfin, ce sera au tour de la bande dessinée, « le 9^e art », de s'afficher de mai à juin, et pour l'été une exposition de documents anciens (plans et photographies) inédits à ce jour.



Retrouvez toute l'actualité des médiathèques du Grand Dole sur leur nouveau compte Instagram :

 @mediatheques_granddole

SAINT-PIERRE DE JOUHE AU XVII^E SIÈCLE

Au XVII^e siècle, Gabriel Bucelin, prêtre et homme de science aux compétences multiples, a dessiné, le temps d'un voyage, quelques édifices religieux dont le prieuré de Saint-Pierre de Jouhe. Une représentation et un point de vue unique et précis, pour l'époque. Retour sur ces croquis et son auteur.

Dans la mouvance du tourisme religieux qui s'est développé aux XVII^e et XVIII^e siècles, afin d'acquérir du savoir et de restituer des paysages, un bénédictin allemand s'est rendu dans la région de Dole et en a restitué quelques édifices. Gabriel Bucelin était prêtre et a occupé plusieurs postes d'enseignant dans différents monastères. Il a été l'auteur de 53 ouvrages et 90 publications.

Humaniste, homme de science aux compétences universelles, historien, théologien, généalogiste, globe-trotteur infatigable... les souvenirs qu'il a gardés des établissements monastiques visités sont conservés sous forme de dessins aquarellés dans un journal de voyage (conservé aujourd'hui en Allemagne). Les abbayes jurassiennes n'ont donc pas échappé à son œil avisé et à sa main assurée. Lors d'un voyage en 1665, à l'âge de 69 ans, Gabriel



Le prieuré Saint-Pierre de Jouhe

Bucelin se rend en Alsace, en Lorraine et en Franche-Comté. À partir de Besançon, un guide le conduit à Dole. Ils sont accueillis au collège clunisien de Saint-Jérôme qu'il reproduit. Ils découvrent la ville et ses fortifications, puis le sanctuaire marial du Mont-Roland (lui aussi dessiné). Quelques jours plus tard, le prêtre s'arrête au prieuré Saint-Pierre de Jouhe, qu'il dessine à son tour.



Le collège clunisien Saint-Jérôme à Dole

Tous ces dessins « instantanés », ont été croqués rapidement, dans le but de garder la mémoire des lieux que le voyageur avait fréquentés. Ces croquis renseignent sur l'environnement immédiat des établissements religieux de l'époque et de leur implantation topographique. Le sanctuaire de Mont-Roland a notamment impressionné Gabriel Bucelin de par sa hauteur et le panorama qu'il procure sur les hauteurs du massif du Jura et les plaines de la Saône.



Le sanctuaire du Mont-Roland

Dessins : Gabriel Bucelin, *Opera Genealogica*, vers 1665, Band 11, HB V 15a, et conservé à la Württembergische Landesbibliothek (Stuttgart).

TRIBUNE

Au dernier Conseil communautaire de décembre 2023, le Bureau du Grand Dole a essuyé une fronde des maires ruraux et de nous-mêmes concernant la redevance assainissement : 11 votes contre et 7 abstentions pour l'augmentation de la part variable de la taxe. Bizarrement, le Bureau a sorti la commune de Dole de la hausse de la taxe d'assainissement. Les dolois ne participent donc pas à l'effort de solidarité mis en place collectivement, et qui de plus a été tellement bien construit que ce sont les communes vertueuses, qui ont un assainissement quasi terminé, qui vont payer en 2024 pour parfaire l'assainissement de celles qui sont à la traine. Mais Dole est épargnée, ce qui n'a pas empêché la majorité de ses 30 délégués de voter pour l'augmentation des autres communes. Les communes les plus vertueuses voient leur taxe augmenter de 60 % (presque 100 € de plus par foyer). Le m³ d'une commune rurale, pour certaines, passe à 2,83 €/m³, alors que Dole reste à 1,42 €/m³. Notre groupe « Territoire Solidaire » a été créé en début de ce mandat parce que nous craignons l'hégémonie de la ville de Dole sur les communes rurales. Nous allons donc continuer inlassablement à réclamer une vraie solidarité saine et équitable pour tous.

« Un Territoire Solidaire », contact@unterritoiresolidaire.fr

Plaine de Rock présente

ROCKALISSIMO #16



DOLE •
SAINT
AUBIN
• 39

31 MAI
ET
1^{ER} JUIN
2024



DANAKIL | 47 TER

SYNAPSON | HILIGHT TRIBE

CELKILT | TALISCO

SOUNDCELLAR | CAESARIA | C-ROM

DREADLOCKS INSIDE | ATMA | GAMIN



BIVOUAC AUTORISÉ | NAVETTE DEPUIS DOLE | BILLETTERIE : ROCKALISSIMO.COM

